

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax**  
**MRC de l'Érable**  
**Province de Québec**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 10,  
RUE DE L'ÉGLISE, SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX, LE 12 NOVEMBRE 2019, À  
19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME MANON LAMBERT,  
MAIRESSE SUPPLÉANTE.

Sont présents à cette séance :

Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Normand Provencher	conseiller numéro	3
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Madame Laurence Andrée Lavigne	conseillère numéro	5
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Secrétaire d'assemblée : Madame Julie Paris  
Est absente Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2019
4. Adoption des comptes à payer au 31 octobre 2019
5. Contrôle budgétaire-Dépôt des états comparatifs semestriels
6. Dépôt de la liste des personnes endettées pour les taxes
7. Avis de motion règlement # 58-2019- Règlement imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le cours d'eau Pellerin, branche 1
8. Avis de motion règlement # 59-2019-Décrétant les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation 2020 et les conditions de perception
9. Assurance collective-Mandat à Monsieur Pierre Piché, ASQ  
Consultants en avantages sociaux- Gestion du Fonds régional  
d'assurance collective des municipalités du Centre-du-Québec
10. Carte de crédit affaires Desjardins
11. Embauche opérateurs de machineries d'hiver
12. Acceptation soumission matières résiduelles
13. Acceptation soumission plastique agricole
14. Nouvelle entente intermunicipale en services d'ingénierie de la MRC  
de l'Érable- Adhésion et autorisation de signature
15. Programme de soutien à la coopération intermunicipale-Demande  
d'aide financière- Nouvelle entente intermunicipale en services  
d'ingénierie-Autorisation
16. Programme d'aide à la voirie locale- Volet projets particuliers  
d'amélioration
17. Réception définitive- Réfection du 4<sup>e</sup> rang
18. Entente intermunicipale à la fourniture de services de gestion  
documentaire- Modification de l'entente- Autorisation
19. Plan intermunicipal des mesures d'urgence- Plan d'action en sécurité  
civile
20. Logiciel d'appel aux citoyens- Omnivigil
21. Plan intermunicipal des mesures d'urgence- Modification
22. Renouvellement entente SPAA 2020
23. Partenariat saison 2019-2020- Mont Apic
24. Renouvellement annuel-ORAPE
25. Dons et commandite
26. Varia
27. Période de questions
28. Levée de la séance

136-11-19

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseiller**

137-11-19

**ADOPTION DE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2019 est adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

138-11-19

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'octobre 2019 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 189 276.68\$;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

**CONSIDÉRANT** l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

**CONSIDÉRANT QUE** la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois d'octobre 2019 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 189 276.68 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

**QUE** les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut. Signer ce \_\_ du mois de \_\_\_\_\_ 2019

\_\_\_\_\_  
Julie Paris Directrice générale, secrétaire-trésorière

**CONTRÔLE BUDGÉTAIRE -DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS SEMESTRIELS**

**CONFORMÉMENT** à l'article 176.4 du *Code Municipal du Québec*, Madame Julie Paris, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil les états comparatifs semestriels qui comparent les revenus et les dépenses courantes.

### **DÉPÔT DE LA LISTE DES GENS ENDETTÉS ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

Madame Julie Paris, directrice générale secrétaire-trésorière, dépose aux membres du conseil une liste des matricules pour les taxes impayées 2019

### **AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT 58-2019- RÈGLEMENT IMPOSANT UN TARIF DE COMPENSATION POUR COUVRIR LES DÉPENSES RELIÉES AUX TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LE COURS D'EAU PELLERIN, BRANCHE 1**

Monsieur le conseiller Jean Goulet donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Monsieur Jean Goulet explique que le règlement aura pour objet de répartir les sommes dues en vertu de certains travaux d'entretien dans le cours d'eau en titre par chaque intéressé.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 59-2019- DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2020 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION**

Monsieur le conseiller Jean Goulet donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Monsieur Jean Goulet explique que le règlement aura entre-autres pour objet d'abroger tous règlements de taxation antérieure.

Le règlement a pour objet également de décréter les taux, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation pour l'année 2020 ainsi que les conditions de perception.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

139-11-19

### **ASSURANCE COLLECTIVE- MANDAT À MONSIEUR PIERRE PICHÉ, ASQ CONSULTANTS EN AVANTAGES SOCIAUX- GESTION DU FONDS RÉGIONAL D'ASSURANCE COLLECTIVE DES MUNICIPALITÉS DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme ASQ Consultants en avantages sociaux a effectué une étude de marché pour la mise en vigueur d'un fonds régional d'assurance collective pour les municipalités de la région Centre-du-Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax adhérera à ce fonds régional d'assurance collective;

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Pierre Piché de la firme ASQ Consultants en avantages sociaux, a déposé une offre de service afin de nous appuyer dans la gestion de notre dossier d'assurance collective, à l'intérieur de ce fonds régional;

**CONSIDÉRANT QUE** les honoraires payables à ASQ CONSULTANTS sont inclus dans les coûts qui nous sont proposé par l'assureur qui a été retenu et qu'aucune autre somme d'argent supplémentaire ne sera requise;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** le conseil municipal confie à Monsieur Pierre Piché de la *ASQ Consultants en avantages sociaux*, le mandat de nous appuyer dans la gestion de notre dossier à l'intérieur de ce fonds régional d'assurance collective;

**QU'UNE** copie conforme de la présente résolution soit transmise à Monsieur Pierre Piché de la firme *ASQ Consultants en avantages sociaux*.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**140-11-19**

**CARTE DE CRÉDIT AFFAIRES DESJARDINS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX**

Il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'autoriser la directrice générale, madame Julie Paris, à faire la demande pour l'obtention d'une carte de crédit Visa Desjardins Affaires avec une limite de crédit de 2000 \$ au nom de la directrice générale et secrétaire trésorière Madame Julie Paris et à signer tous les documents pour et au nom de la municipalité à cet effet.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**131-10-19**

**EMBAUCHE OPÉRATEUR MACHINERIES D'HIVER**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que Messieurs Steven Mackay et Alexandre Côté soient embauchés comme opérateur de machineries pour l'hiver 2019-2020, selon les conditions mentionnées au contrat à intervenir entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et les employés ;

**QUE** Madame Julie Paris, directrice générale, soit autorisée à signer lesdits contrats.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**142-11-19**

**ACCEPTATION SOUMISSION MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables vient à échéance le 31 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de la MRC de l'Érable a proposé de regrouper les municipalités pour procéder à un appel d'offres commun;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a confié la responsabilité à la MRC de l'Érable de pouvoir procéder à un appel d'offres commun pour le renouvellement du contrat pour la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a conservé la responsabilité de conclure le contrat suite à l'acceptation de la soumission par la MRC de l'Érable;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été déposées pour la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax concernant la collecte, le transport et le traitement des déchets et des matières recyclables

**DÉCHETS (transport et élimination) :**

Gaudreau Environnement Inc.	112 355.46\$
Services sanitaires Denis Fortier	149 119.81\$

**MATIÈRES RECYCLABLES (transport et collecte)**

Gaudreau Environnement Inc.	90 241.02\$
Services sanitaires Denis Fortier	99 567.36\$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adjuger le contrat pour la collecte, le transport et l'élimination des déchets solides à Gaudreau Environnement Inc. pour la somme de 112 355.46\$ et d'adjuger le contrat pour la collecte, le transport et le tri des matières recyclables à Gaudreau Environnement Inc., pour la somme de 90 241.02\$ le tout conformément aux documents de soumission, plus les taxes.

**QUE** ce dit contrat est pour une durée de trois (3) ans pour les années 2020 à 2022 inclusivement, selon les prix apparaissant à la soumission;

**QUE** Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse et Madame Julie Paris, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer le contrat avec Gaudreau Environnement Inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

143-11-19

**ACCEPTATION SOUMISSION PLASTIQUE AGRICOLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax vient à échéance le 30 novembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de la MRC de l'Érable a proposé de regrouper les municipalités pour procéder à un appel d'offres commun;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a confié la responsabilité à la MRC de L'Érable de pouvoir procéder à un appel d'offres commun pour le renouvellement du contrat pour le plastique agricole;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a conservé la responsabilité de conclure le contrat suite à l'acceptation de la soumission par la MRC de l'Érable;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissions ont été déposées pour la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax concernant le plastique agricole;

**Plastique agricole (transport et élimination)**

Services sanitaires Denis Fortier	15 540.00\$
Gaudreau Environnement Inc.	29 058.96\$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adjuger le contrat pour la collecte, le transport et l'élimination du plastique agricole à Services sanitaires Denis Fortier pour la somme de 15 540.00\$ le tout conformément aux documents de soumission plus les taxes.

**QUE** ce dit contrat est pour une durée d'un (1) an pour l'année 2020, selon le prix apparaissant à la soumission;

**QUE** Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse et Madame Julie Paris, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à signer le contrat avec Services sanitaires Denis Fortier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**144-11-19**

**NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE EN SERVICES D'INGÉNIERIE DE LA MRC DE L'ÉRABLE-ADHÉSION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de l'Érable propose une nouvelle entente relative à la fourniture de services d'ingénierie;

**CONSIDÉRANT QUE** la durée de l'entente à intervenir est d'une durée de quatre ans, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2023;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités suivantes feront partie de ladite entente :

- Saint-Ferdinand;
- Saint-Pierre-Baptiste;
- Sainte-Sophie-d'Halifax;
- Villeroy;
- Laurierville;
- Paroisse de Plessisville;
- Lyster;
- Inverness;
- MRC de l'Érable

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil:

**QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax confirme sa volonté d'adhérer à l'Entente intermunicipale en fourniture de services d'ingénierie de la MRC de l'Érable, le tout selon les modalités prévues à l'entente;

**D'autoriser**, Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse à signer ladite entente, pour et au nom de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**145-11-2019**

**PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-NOUVELLE ENTENTE INTERMUNICIPALE EN SERVICES D'INGÉNIERIE-AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités suivantes désirent présenter un projet de mise en place d'une nouvelle entente intermunicipale en services d'ingénierie dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale :

- Saint-Ferdinand;
- Saint-Pierre-Baptiste;
- Sainte-Sophie-d'Halifax;
- Villeroy;
- Laurierville;
- Paroisse de Plessisville;

- Lyster;
- Inverness;
- MRC de l'Érable

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil:

**QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'engage à participer au projet de nouvelle entente intermunicipale de services d'ingénierie et d'assumer une partie des coûts;

**D'AUTORISER** le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

**D'AUTORISER** la MRC de l'Érable à agir comme organisme responsable du projet.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

146-11-2019

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

**CONSIDÉRANT QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

**CONSIDÉRANT QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyé est de compétence municipale et admissible au PAV;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax approuve les dépenses d'un montant de 19 500.00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des transports du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

147-12-2019

**RÉCEPTION DÉFINITIVE-RÉFECTION DU 4<sup>E</sup> RANG**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réfection du rang 4 – projet numéro SSH-2017-04 effectués par Excavation Marcel Paradis ont été réalisés conformément aux plans et devis ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Kaven Massé, ingénieur de procéder à l'acceptation définitive des travaux en date du 24 octobre 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de procéder à l'acceptation définitive des travaux de réfection du 4<sup>e</sup> rang ;

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à procéder au paiement de la retenue contractuelle de 5%.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

148-11-2019

**ENTENTE INTERMUNICIPALE EN FOURNITURE DE SERVICES DE GESTION DOCUMENTAIRE- MODIFICATION DE L'ENTENTE-AUTORISATION**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de l'Érable et les municipalités participantes ont conclu une entente relative à la fourniture de services techniques en gestion documentaire de la Municipalité régionale de comté de l'Érable, en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties conviennent qu'il est opportun d'ajouter un article à l'entente pour tenir compte des frais de déplacement de la technicienne en gestion documentaire, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2019;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser Marie-Claude Chouinard, mairesse à signer l'Addenda applicable à l'Entente relative à la fourniture de services techniques en gestion documentaire afin d'y intégrer l'ajout de l'information susmentionnée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

149-11-2019

**PLAN INTERMUNICIPAL DES MESURES D'URGENCE- PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ CIVILE**

**CONSIDÉRANT QUE** le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax fait partie d'un regroupement en matière de sécurité civile avec les neuf municipalités desservies par le Service de sécurité incendie régional de l'Érable, par le biais d'un Plan intermunicipal des mesures d'urgence;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax s'est dotée d'un système d'appel automatisé afin de s'assurer de la désignation de personnes responsables de la réponse aux sinistres, de leur capacité d'alerter la population et d'alerter et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité en cas de sinistre majeur réel ou imminent;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a élaboré et mis en place des moyens pour diffuser à la population de l'information visant la protection des personnes et des biens sur leur territoire lors de sinistre majeur réel ou imminent et que la municipalité a désigné et rendu fonctionnels des endroits qui pourront, dans un tel cas, servir de centre a mis en place des mesures d'évacuation et de confinement pour la population;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite améliorer les moyens de secours minimaux dans la municipalité et au niveau intermunicipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité atteste vouloir améliorer le plan d'action en sécurité civile, tel que présenté;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur du service incendie régional de l'Érable et co-coordonnateur intermunicipal de la sécurité civile, Éric Boucher, va effectuer des recommandations à la municipalité afin d'améliorer les mesures déjà mise en place par la municipalité et par le PIMU de la MRC de l'Érable, et ce, même si le PIMU rencontre les attentes gouvernementales en date du 9 novembre 2019;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax autorise la mise en place du plan d'action en sécurité civile;

**QUE** la municipalité mandate le directeur du service de sécurité incendie régional de l'Érable et Co-coordonnateur intermunicipal de la sécurité civile, Éric Boucher, afin d'améliorer les mesures déjà mise en place par la municipalité à l'aide d'un plan d'action établi.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

150-11-2019

**LOGICIEL D'APPEL AUX CITOYENS-OMNIVIGIL**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite se munir d'un système d'alerte, afin de se conformer *au Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

**CONSIDÉRANT QUE** le système d'alerte permettra à la municipalité de diffuser des alertes, des avis et des notifications à l'ensemble de la population inscrite sur le portail personnalisé de la municipalité et de contacter rapidement les membres de l'organisation municipale de sécurité civile;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de l'Érable a procédé à une demande de prix individuel et de groupe (9 municipalités) auprès de la compagnie Omnivigil;

**CONSIDÉRANT QUE** ces coûts sont admissibles à l'aide financière déjà reçue par la municipalité dans le cadre du programme d'aide financière « Soutien des actions de préparation aux sinistres »;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil :

**QUE** le conseil municipal accepte la proposition de Omnivigil pour un contrat regroupé avec les 9 autres municipalités participantes, pour des coûts initiaux s'établissant à 539.84\$ plus taxes pour la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax;

**QUE** cette somme soit puisée à même l'aide financière reçue du programme d'aide financière « Soutien des actions de préparation aux sinistres »

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

151-11-2019

**PLAN INTERMUNICIPAL DES MESURES D'URGENCE-MODIFICATION**

**CONSIDÉRANT** les changements aux postes de direction générale et du manœuvre en chef des travaux publics;

Il est proposé par Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de modifier les personnes responsables au schéma de l'organigramme des organisations municipales de la sécurité civile de la façon suivante : :

CMMU	Julie Paris, directrice générale
Administration	Julie Paris, directrice générale
Services techniques	Martin René, manœuvre en chef des travaux publics

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

152-11-2019

**RENOUVELLEMENT ENTENTE SPAA 2020**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Laganière, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'entente avec la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 au coût de 2,08 \$ par habitant, pour un montant total de 1 331.20 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

153-11-2019

**PARTENARIAT SAISON 2019-2020- MONT APIC**

Il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'offrir aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax 50 % de rabais sur le prix du billet d'entrée (ski et glissades) au Mont Apic sur preuve de résidence pour une journée à déterminer avec la direction du Mont Apic.

Il est également résolu de participer à la soirée « Mont Apic sous les étoiles » prévue samedi le 16 février 2019 en défrayant les frais d'entrée de 5 \$ par résident de la municipalité ou un minimum de 200 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

154-11-2019

**RENOUVELLEMENT ANNUEL- ORAPE**

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'entente avec ORAPE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 au coût de 5.22\$ par porte, pour un montant total de 1242.36 \$. Il est également résolu d'ajouter un montant de 250.00\$ pour la participation à Frigo Responsable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

155-11-2019

**DONS ET COMMANDITE**

Il est proposé par Madame Laurence-Andrée Lavigne, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la demande de commandite pour la 5<sup>e</sup> édition de la Fête de Noël pour les enfants pour un montant de 600.00\$.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h36.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

Je, Manon Lambert, mairesse suppléante atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

---

Manon Lambert  
Mairesse suppléante

---

Julie Paris  
Directrice générale et secrétaire  
trésorière